

Un accident litigieux ?

Travaux dirigés L'argumentation en droit

Cas pratique :

Vous abordez une intersection de 2 routes non prioritaires en l'absence de tout panneau. Le conducteur arrivant à votre gauche vous percute. Il affirme avoir raison et refuse de signer le constat amiable. Vous devez écrire à votre assurance pour prouver votre bonne foi en adoptant un raisonnement syllogistique.

- 1) Lire la méthodologie de l'argumentation en droit (le syllogisme en droit).
- 2) Retrouver l'article du code réglementant les priorités de passages.
- 3) Rédigez votre argumentation en utilisant une prémisses majeure, mineure, et conclure.

Code de la route
Version consolidée au 14 juillet 2010
Partie réglementaire
Livre IV : L'usage des voies.
Titre Ier : Dispositions générales.
Chapitre V : Intersections et priorité de passage.
Article R415-5

Lorsque deux conducteurs abordent une intersection par des routes différentes, le conducteur venant par la gauche est tenu de céder le passage à l'autre conducteur, sauf dispositions différentes prévues au présent livre.

Le fait, pour tout conducteur, de ne pas respecter les règles de priorité fixées au présent article est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la quatrième classe.

Tout conducteur coupable de cette infraction encourt également la peine complémentaire de suspension, pour une durée de trois ans au plus, du permis de conduire, cette suspension pouvant être limitée à la conduite en dehors de l'activité professionnelle.

Cette contravention donne lieu de plein droit à la réduction de quatre points du permis de conduire.